Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1965)

Heft: 36

Artikel: Crise de la démocratie genevoise: vigilance

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

The Lausanne of the Lausanne o

Bi-mensuel romand N° 36 8 juillet 1965

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction : Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro ont été discutés ou rédigés par :

Ruth Dreifuss
Jean-Jacques Dreifuss
Jean-Claude Favez
André Gavillet
Marx Lévy
Serge Maret
Lise Ogay
C.-F. Pochon

Le Nº 37 sortira de presse le jeudi 5 août 1965

Crise de la démocratie genevoise: vigilance

Un spectre hante Genève, spectre qui se voudrait celui de la moralité publique, des libertés civiques et de la patrie menacée d'envahissement : les Vigilants. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Peu de Genevois pourraient répondre à cette question, mais nul ne peut nier que dans le malaise actuel les Vigilants ne jouent leur rôle.

Parrains patriciens

Tout a commencé, en apparence du moins, lors des fêtes qui marquèrent le 150° anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération. La pièce de Walter Weideli (« Necker, le banquier sans visage »), fut choisie comme spectacle officiel; un premier comité de vigilance se forma alors pour marquer l'opposition des familles patriciennes à ce que l'on dépoussiérât un héros devenu institution nationale de la Genève bancaire. La pétition qu'il lança réunit 11 000 signatures. Une virulente campagne s'engagea pour et contre le Banquier, campagne qui, dit-on, coûta au banquier bien vivant qui l'anima presque autant que ce qu'il fallut payer pour monter le spectacle qui eut lieu malgré tout.

Le Comité de vigilance, qui sortit pour l'occasion le premier numéro de son bulletin d'information, comptait alors des représentants des vieilles familles de la cité, ou de ceux qui se prétendent tels. Mais il cristallisa aussi tout un malaise plus populaire, né de problèmes locaux que posent l'extension de la ville et son rôle international. Toutefois, lorsque la méfiance envers les autorités prit le dessus dans l'action des Vigilants, l'aristocratie genevoise, qui a gardé de son passé un certain sens civique, s'éloigna peu à peu. Mais alimentée par de nouvelles questions, notamment celle de la traversée de la rade contre laquelle se battait et se bat encore « Sauvegarde du lac », l'action du comité se poursuivit.

On vit apparaître alors d'autres tendances qui l'emportèrent définitivement.

Les composantes du produit

Les Vigilants n'ont pas d'idées, pas de chefs. Leur programme politique tient en un slogan : « Demeurons princes en notre ville » ; c'est noble, mais court. Il est nécessaire pourtant de les prendre au sérieux, non les Vigilants, mais le phénomène Vigilant. Il unit en effet des hommes du passé, politiquement isolés depuis la fin de la guerre, à des mécontents que suscite la nouvelle situation économique. Quelles sont donc les composantes du produit ?

D'abord des éléments maurrassiens et des hommes qui collaborèrent à l'équipée de Géo Oltramare. Ils s'expriment encore dans certaines chroniques de « La Suisse », notamment le billet du jour. Avec une satisfaction amère, ils voient enfin surgir les mécontentements qu'ils avaient prédits.

Ils sont accompagnés, dans une proportion difficile à estimer, par d'anciens membres du Réveil civique. Ce mouvement, voici 15 ans, avait été une première poussée de méfiance envers l'Etat, les partis et le jeu politique; après son échec électoral, il avait disparu. Dans le même milieu, les Vigilants, comme le prouve la liste de leur comité, recrutent des petits patrons, des commerçants qui contribuent à donner au mouvement actuel sa teinte poujadiste.

Enfin, il ne faut pas omettre un appui conservateur marginal. Les chroniques, dans « La Tribune de Genève », de M. Fred Bates, qui est le fils du fondateur de ce quotidien, en sont une très bonne illustration. Brillantes, irritantes, négatives, ces chroniques boursières sont un vrai baromètre des humeurs de certains milieux financiers et grands commerçants genevois. Là, on connaît trop la complexité des problèmes pour tomber dans les simplismes vigilants. Mais on ne trouve pas déplaisant que de « gros bras » manient les slogans démagogiques.

Enfin les vigilants ont reçu l'appui d'un porte-parole de la Migros, M. d'Ivernois, qui pour lutter contre la paresse des fonctionnaires, la politique des petits copains, réclame « la création immédiate d'un parti national d'opposition ».

Le phénomène Vigilant a donc d'assez larges ramifications. Mais que veulent-ils ?

Les thèmes de propagande

Pour savoir ce que veulent les Vigilants, il faut lire leur journal qui paraît « quand les circonstances l'exigent ».

Toute opposition du type Vigilant a besoin de pouvoir charger un groupe étranger à la communauté nationale de tous les péchés d'Israël. Les Vigilants sont donc xénophobes.

Avant guerre, « Le Pilori », journal de Géo Oltramare, dénonçait les Juifs et les Suisses allemands qui envahissaient le bout du lac. On ne peut plus décemment parler aujourd'hui des premiers et l'on ne saurait prétendre que les seconds sont tous vendus à Moscou; aussi ouvriers étrangers et milieux internationaux les ont remplacés comme boucs émissaires. Les uns ne sont-ils pas coupables tout simplement d'exister et les autres de jouir de privilèges que l'imagination populaire, aidée par des mensonges fort démagogiques, assimile vite à la « dolce vita » la plus frénétique ?

Ensuite, autre cause de nos maux : l'Etat, gaspilleur d'argent. Que les citoyens lui enseignent l'économie ! Cependant les deux référendums lancés contre l'augmentation des impôts, ceux de la Ville et ceux du Canton, n'ont pas eu pour but seulement de surveiller plus étroitement les dépenses engagées par les autorités, mais aussi de paralyser, dans l'esprit de certains promoteurs, la machine publique jugée dévorante. C'est le « système » qu'on veut atteindre, notamment celui des partis. Les partis et les politiciens sont en effet la troisième plaie.

Voici deux exemples révélateurs tirés du dernier numéro de « Vigilance » : « Et le premier objectif de cette opposition, c'est d'assainir le climat et d'élever l'esprit du milieu politique afin de restituer à ce qualificatif galvaudé une noblesse qui oblige... Et nous affirmons que, hors des partis, la collectivité genevoise trouvera le salut... »

Mais que proposent-ils? Une Genève parfaite, où chacun d'eux incarne son rêve : une cité sans étrangers, sauf de « bonnes » exceptions, mais qui garderait son rayonnement extérieur ; une cité propre, mais où les affaires marcheraient bien ; une cité où la vie politique redeviendrait l'affaire de tous les citoyens, mais où l'élite, dont ils font partie, serait écoutée avec respect ; une Genève où fleurirait le petit commerce, mais où les prix seraient populaires ; un Etat à la fiscalité modérée, mais dont l'équipement public ne laisserait rien à désirer, bref un mythe.

Censurant, critiquant et morigénant, sages, incorruptibles et experts, d'autant plus sages qu'ils refusent de s'informer vraiment des problèmes dont ils tranchent souverainement, ils trônent au-dessus de la mêlée avec toute la bonne conscience de l'ignorance.

Un danger, pourquoi?

Rendons aux Vigilants cette justice : la méfiance présente, ils ne l'ont pas créée de toute pièce ; on n'a pas oublié les scandales qui secouèrent la République et l'effondrement électoral du parti radical. Mais ce ne sont là que des épisodes genevois.

En revanche, la situation économique actuelle exige une analyse politique plus poussée; les Vigilants n'apparaissent pas par hasard dans la politique genevoise en 1964 et 1965. Les circonstances les portent. Ils sont à prendre au sérieux.

La croissance de Genève va exiger d'énormes investissements publics. Qui l'ignore ? Le financement de ces investissements sera une longue lutte politique. Il faudra toucher à des privilèges. Pourquoi Genève, par exemple, est-il le canton suisse qui attire le plus de holdings sur son territoire ? On en compte 1130 ;

(suite page 4)

Crise de la démocratie genevoise: vigilance

(suite de la page 1)

plus du cinquième des holdings de l'ensemble de la Suisse; elles ne paient à Genève **aucun** impôt sur le rendement; et, compte tenu de l'impôt communal, de l'impôt cantonal ordinaire et extraordinaire, même pas le 2 % (pour mille!) du capital social et des réserves ouvertes. Le développement du canton exigera que l'on revoie toutes ces faveurs (à Genève, comme partout ailleurs en Suisse).

Alors interviendront les Vigilants. Sous prétexte de lutter contre la paresse des fonctionnaires, la surpopulation étrangère et le gaspillage de l'Etat, ils paralyseront les investissements publics, les maintenant au niveau qui n'exigera pas de réexamens des charges fiscales. Ils seront la masse de manœuvre de certains milieux économiques peu soucieux, eux, de se salir les mains. On les verra bientôt à l'œuvre dans la campagne pour la démocratisation des études, par exemple.

Ce qui est à craindre, ce n'est donc pas que les Vigilants se transforment en parti politique, comme ils en manifestent l'intention en cette année électorale. Ils connaîtront alors le sort d'autres mouvements similaires; ils auront tôt fait d'épuiser leur force dans les batailles électorales.

Mais le danger serait qu'usant de l'arme de la démocratie directe et du référendum, ils paralysent la vie publique. A juste titre, des journalistes conscients de leur responsabilité, au « Journal de Genève » et à la « Tribune de Genève », ont dénoncé ce risque. L'enquête récente du professeur Girod sur l'abstentionnisme apporte une preuve supplémentaire : il aboutit à la conclusion que si une opposition de droite s'organise à Genève, conjuguant son opposition avec celle de l'extrême-gauche, Genève deviendra ingouvernable. Elle connaîtra la paralysie qui caractérisait le Parlement de la IV® République francaise

Les Vigilants ne sont donc pas seulement des nostalgiques du passé. Genève va être soumise par eux, en 1965 et à l'avenir, à une crise de ses institutions démocratiques.

Un aéroport vaudois à Etagnières

Le référendum est lancé contre la décision du Grand Conseil vaudois de souscrire la moitié du capitalaction de la société en formation pour la création d'un aérodrome à Etagnières.

Il est des gens qui se réjouissent de tout référendum; on donne la parole au peuple; le souverain se prononce; bravo. Encore faudrait-il que ce peuple soit informé objectivement. Or, en cette affaire, de curieuses inconséquences des adversaires nous surprennent.

— Les mêmes journaux qui se lamentent sur l'échec du projet transhelvétique de navigation fluviale, qui déplorent que le canton soit privé d'un moyen important de transport, les mêmes s'apprêtent à faire échouer un projet qui est la seule chance du canton de participer au trafic aérien. Et si encore c'était avec des arguments sûrs, après une étude sérieuse. Non, le chaland est nationalistement poétique ; et l'avion, un vilain oiseau internationalement bruyant! Le canal ouvre nos terres à la douceur de l'eau pour lentement nous laisser descendre dans les bras de la mer lointaine ; l'avion nous relie à tout, à rien ; il n'ouvre aucune voie royale.

Mais est-ce que l'avenir économique du canton peut être tranché par une rêverie sur les thèmes de l'imagination profonde : l'air, la terre, l'eau ?

— On crie à la dépense. Mais on n'est sensible aux dépenses que quand on le veut bien. En septembre 1964, le Grand Conseil, puis le Conseil communal, ont voté un prêt à court terme pour alléger la trésoserie de l'Exposition nationale; ce prêt s'élevait à 5,5 millions, tant pour la ville que pour le canton. Chacun savait à l'époque que cet argent était perdu et que ce prêt était une subvention à fonds perdu, qui s'ajoutait à d'autres votées en 1962, de cinq millions également.

Ainsi, il y a moins d'une année, Ville de Lausanne et canton engageaient 11 millions, parfaitement improductifs, dans l'indifférence, ou la complaisance, ou la résignation générale. Mais la même somme, pour l'équipement du canton, indigne.

Est-ce là notre réalisme ?

— Autrefois, le taxi, c'était un luxe. On s'offrait ça le jour de son mariage. Aujourd'hui, on croit encore que l'avion, ça n'existe que pour les baptêmes de l'air

Nous savons, et les opposants le savent aussi, que le peuple tranchera cette question importante avec des réflexes terriens.

Or la démocratie directe supposerait que la discussion se situe au niveau des arguments rationnels. Hélas!

Mais une partie des opposants justifient leur « non » au nom de l'urgence d'autres dépenses plus vitales (logements, hôpitaux, Université, etc.). En l'absence d'un plan, programmant les principales dépenses publiques, il sera difficile de les convaincre qu'un canton de tourisme et de transit, comme le nôtre, doit investir également dans les moyens de transport (autoroute, aérodrome) qui conditionnent son essor économique, donc son équipement social.

Une idée qui fait son chemin: l'épargne négociée

Nous avions, dans D. P., longuement discuté le problème de l'épargne négociée. Aucun autre projet ne pourrait avoir des conséquences aussi lourdes pour la transformation des structures de notre société. Par ce moyen des capitaux énormes seraient réunis et permettraient de satisfaire des besoins collectifs primordiaux et de les soustraire du même coup à la spéculation. L'idée fait son chemin.

Les Groupements patronaux vaudois ont consacré. en juin, un communiqué de presse à l'éparque négociée. Ils admettent, c'est le principe essentiel, que les fonds ainsi réunis soient gérés par les syndicats. Un Bulletin patronal d'études zuricois, qui groupe en particulier les collaborations des milieux influents des grandes assurances suisses, la « Studienkommission Altersvorsorge », a analysé dans son numéro du 3 juin, les articles de « Domaine Public ». Le rédacteur qui donne un compte-rendu fidèle de nos thèses a fort bien compris la différence que nous faisions entre les vieilles lunes sur l'accès des ouvriers à l'actionnariat des entreprises dans lesquelles ils travaillent et les projets qui prévoient la concentration de l'épargne ouvrière dans un fonds d'investissement syndical unique qui donnerait aux travailleurs une véritable puissance économique. « Das springende Punkt », écrit le chroniqueur.

Enfin, dans « La Nation » du 25 juin, M. Marcel Regamey, décrivant une étude publiée par M. Thierry Maulnier, dans « Le Figaro », sur ce sujet, ajoute en conclusion, et c'est ce commentaire qui est primordial.

« Aux considérations de M. Thierry Maulnier, nous en ajouterons une essentielle : le salaire différé appartient à l'employé ; c'est donc à des organismes dépendant de lui qu'appartient la gestion des avoirs bloqués. Les caisses d'investissements doivent appartenir aux syndicats et à leurs fédérations. Bien entendu, ces caisses seront des banques, soumises à la discipline et au contrôle des banques et dirigées par des banquiers de profession, mais les actionnaires ou coopérateurs (suivant le type de société choisi) devront être les syndicats et les conseils d'administration nommés par eux.

» C'est par ce détour que les fédérations syndicales pourraient exercer une influence sur la politique d'investissement et la direction de l'économie en général. Cette influence serait plus aisée, mieux accueillie et plus efficace que celle exercée, par l'intermédiaire de l'Etat, de l'extérieur et sans l'expérience des affaires indispensable. Il y a ici une possibilité de renouveau de l'énergie syndicale, non dans le sens d'un combat contre le capital mais dans celui d'une participation normale, celle du droit des employés de participer à l'économie, non seulement dans ses résultats présents, qu'ils sont amenés à surévaluer, mais dans sa marche ascendante. »

Enfin « Le Gutenberg », journal de la Fédération suisse des typographes, dans son numéro du 4 juin 1965, sous la signature de M. Estoppey, expose longuement le problème de l'épargne négociée.

L'idée chemine. Certains s'étonnent qu'elle trouve des cautions inattendues. Et pourtant en donnant au mouvement ouvrier une véritable force économique, elle aurait une valeur quasi-révolutionnaire. On s'en apercevra aux résistances qu'elle suscitera. Il faudra qu'elle trouve encore sa force porteuse. Mais nous croyons savoir que les syndicats ne s'en désintéressent pas.

L'échec de Deferre

Deferre a retiré sa candidature. Cette décision l'honore. En voulant rester en course, il aurait été à la fois celui qui veut créer contre vents et marées un mouvement qui déborde les partis, mais en même temps il serait resté le candidat officiel de la S.F.I.O. qui aurait ainsi pipé quelques suffrages supplémentaires. On aurait été en pleine équivoque. L'attitude digne de Deferre a coupé court à cette manœuvre. Mais il est clair, maintenant, que la gauche française restera paralysée si les partis ne se réforment pas, eux-mêmes. de l'intérieur...

Notre concours

A fin juin se terminait notre concours abonnés nouveaux et adresses utiles, avec pour enjeu d'amitié, « Les mémoires de Cellini », offert par J.-J. Dreifuss (Cet ouvrage est édité dans la collection « Littérature» de Julliard, que dirige J.-F. Revel. Elle va disparaître. On le regrettera ; car d'originales rééditions figuraient à son catalogue : de Nerval, « Voyages en Orient »; d'Arnim: « Les contes bizarres » de Brillat-Savarin : « La physiologie du goût », etc...) Nous ont procuré soit un abonné, soit des adresses : M. et Mme Marcel Grandjean, Genève ; Henri Stauffer, Genève ; Messerli, Genève ; Alfred Bussey, Lausanne ; M^{me} Marianne Pithon, Lausanne ; Robert Dewarrat, Meyrin; Daniel Frey, Payerne; Pierre Benoît, L'Orient; M. et M^{me} R. Duvoisin, Cernier; Pierre Aubert, Aubonne; Henri Desarzens, Bex; G. Leroy, Orbe; G. Pidoux, Yvonand; J.-P. Rochat, Montreux; Bernard Varrin, Villars s/Fontenay; Dr P. Vuilleumier, Lausanne ; M. Hutter, Pully ; Gérard Lévêque, Petit-Saconnex; MIIe J. Lovis, Bâle; Torracinta, Genève; Zahnd, Lausanne; J.-F. Blanc, Lausanne; Léon Christeller, Saint-Prex; Mile Charlotte Peller, Pres-

Deux abonnés : M. J.-P. Tschaler, Onex.

Trois abonnés: MM. Gérald Bovay, Bougy-Villard; Henri Stauffer, Genève; Grobéty, Vevey. Par tirage au sort, c'est M. Bovay qui l'emporte.

Pendant les vacances, n'oubliez pas D.P. Faitesle connaître. C'est un bon sujet de conversation! Envoyez-nous d'autres adresses utiles, procurez-nous des abonnés!

A nos lecteurs

D. P. ne sortira qu'un numéro au début d'août ; puis en septembre nous reprendrons notre rythme ordinaire, qui nous conduira au seuil de notre troisième année.

Mais pour l'instant, bonnes vacances !